
GISELLA GRUBER :

Merci beaucoup Mohamed. Nous allons donc officiellement commencer l'enregistrement ainsi que l'interprétation pour cet appel.

Bonsoir, soyez les bienvenus à cet appel AFRALO de ce mercredi 10 janvier à 18:30 UTC, premier appel de l'année 2018. Donc je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année. J'espère que nous allons continuer avec une telle présence durant toute l'année.

Sur le canal français, nous avons donc Tijani Ben Jemaa, Brahim Ousmane Mustapha, Gabdibé Gab-Hlingonné, Gabriel Bombambo Boseko, Jacques Rodrigue Guiguemde, Zakaria Issa, Imrane Ahmat Souleymane, Etienne Tshishimbi, Aziz Hilali, Dave Kissondoyal.

Sur le canal anglais, nous avons Mohamed El Bashir, Dewole Ajao, Daniel Nanghaka, Roger Oteng Baah, Vernatius Okwu Ezeama, Chenai Chair, Barrack Otieno, Esther Patricia Akello, Pasteur Peters Omoragbon, Raymond Mamattah, Ejikeme Egbuogum, Otunte Otuenah, Sarah Kiden, Abdulkarim Oloyede et Christiane Anaky.

Nous avons les excuses de Fatima Seye Sylla.

Et du personnel, nous avons Silvia Vivanco, Heidi Ullrich, Claudia Ruiz, Yaovi Atohoun et moi-même, Gisella Gruber.

Nos interprètes ce soir sont Claire et Camilla. Et si je peux vous rappeler, s'il vous plaît, de bien dire votre nom à chaque fois que vous prenez la parole afin que nous puissions vous identifier sur notre canal ainsi que pour la transcription. Et un petit rappel : pour vous mettre en muet, merci de faire *6 et pour reprendre la parole, merci de faire *7.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Et Wafa Dahmani nous a également rejoint sur le canal français.

Merci beaucoup et à toi, Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci. Bienvenue à tous. Bonne année à vous tous et à vos familles également. Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018. Je vous remercie d'être présent pour cette téléconférence. J'étais en train de compter la quantité de participants et je pense qu'on en est à 17 pour cet appel. Donc j'espère que l'on pourra maintenir ces bons niveaux de participation. Merci de nous avoir rejoint ce soir.

Oui, bonsoir Seun.

Nous allons maintenant avancer avec l'ordre du jour que nous allons suivre dans l'ordre qui a été publié sur Adobe Connect et tel que vous l'avez reçu sur les courriels.

Pour ce qui est des périodes de consultations publiques ouvertes, en ce moment, nous avons différentes consultations publiques en cours qui portent sur un nombre de sujets. Il y a la recommandation de diversité du renforcement de la responsabilité qui conclura le 13 janvier, c'est-à-dire lundi prochain. Et ces recommandations sont sensés renforcer... Également, il y a une autre consultation sur le renforcement de la performance de l'ombudsman de l'ICANN qui conclura le 14 janvier également. Nous avons également des recommandations pour renforcer la responsabilité du personnel de l'ICANN. Il y a une recommandation en cours pour que vous puissiez [inintelligible] qui conclura également le 14 janvier.

Je voudrais souligner l'importance des recommandations concernant la juridiction de l'ICANN qui conclura également le 14 janvier. Et nos amis Tijani et Seun, puisqu'on les a avec nous, pourront partager avec nous les aspects principaux du travail de juridiction qui correspond à la piste de travail numéro 2 du CCWG responsabilité et c'est très important parce que ça nous permettra d'aborder la question de l'ICANN, de sa responsabilité, surtout dans le cadre du conflit avec l'ICANN et en ce concernant la manière dont cela est lié à la juridiction et aux règlements de différents au sein de l'ICANN. Cela est donc important.

On a également le travail de l'équipe de révision de la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs qui a proposé un rapport préliminaire de recommandations où ils ont apporté de nouvelles questions qui conclura le 15 janvier.

Il y a également une stratégie pour les réunions de l'ICANN pour lesquelles on a proposé d'autres changements qui conclura le 1^{er} février. Donc on a toujours un peu de temps pour y faire des commentaires.

Et nous avons également des révisions spécifiques de l'ICANN et des normes opérationnelles applicables.

Vous avez le lien pour pouvoir accéder à toutes ces consultations publiques ouvertes sur l'ordre du jour. Je vais également partager avec vous ce lien sur Adobe Connect. Donc je vous prie de consulter la liste et d'apporter vos commentaires si vous en avez par rapport à ces différents sujets.

En ce concernant les déclarations de l'ALAC, il y a eu une déclaration concernant les fonds de réserve de l'ICANN qui conclut le 7 décembre.

Il y a eu une déclaration de l'ALAC qui a également été approuvée hier, le 9 janvier. Il y a également quatre déclarations qui sont en cours de rédaction en ce moment. C'est l'ALAC qui s'en occupe. Et d'ailleurs, ce sujet dont je parlais, ce sujet pour discussions, le parcours d'élaboration, et l'ALAC est donc en train de travailler sur la rédaction de commentaires sur ce sujet. Donc je vous prie de vous pencher là-dessus et d'y contribuer si vous avez des contributions à faire.

Il y aura de nouvelles demandes de consultations publiques, de commentaires publics pour les [inintelligible] de l'ALAC pour les changements, la stratégie de l'ICANN sur les normes opérationnelles concernant les mesures spécifiques de l'ICANN.

Il y a également de nouvelles demandes de commentaires publics à venir vers la fin de ce mois et jusqu'au mois de février. Nous en avons une liste à l'ordre du jour si je ne me trompe. Et je partagerai avec vous le texte également ainsi que le lien sur le chat d'Adobe Connect.

Je vous prie de mettre vos lignes en muet pour qu'au moins, on puisse avancer avec cet appel.

Donc si l'on peut avancer, on passera maintenant à la partie de l'ordre du jour qui porte sur les rapports. Et je voudrais que l'on commence par les rapports de nos membres de l'ALAC. Donc nos membres ALAC, à commencer par Tijani, puis Seun puis Hadia. Donc nous allons leur demander de partager avec nous leur mise à jour. Tijani, vous-vous commencer ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. En fait, l'ALAC n'a pas eu beaucoup d'activités au cours de cette période. Et depuis la réunion d'Abu Dhabi, il n'y a pas eu beaucoup d'activités au sein de l'ALAC. Peut-être que Seun aura d'autres informations à partager là-dessus puisqu'il est membre de l'ALT, peut-être que si vous travaillez au sein de cette équipe... Mais en tant qu'ALAC en général, il n'y a pas eu de véritables activités.

Donc par exemple, on a eu la sélection de mentorés pour le programme d'intégration communautaire. Nous sommes en train aussi de trouver un mentor pour ce programme. Nous sommes toujours en train d'attendre les contributions du Conseil pour la révision d'At-Large. Et il n'y a pas grand chose d'autre à dire.

D'ailleurs, le mois de décembre a été un mois très chargé pour un bon nombre de nous tous parce qu'il y a eu beaucoup d'activités au niveau de l'ICANN. Peut-être que j'ai oublié de dire quelque chose, mais je ne pense pas qu'il y ait d'autres aspects spécifiques que l'ALAC ait fait au cours de cette période.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci. Je vais maintenant céder la parole à Seun. Seun est membre de l'ALAC et également de l'ALT, l'équipe de direction de l'ALAC. Donc peut-être que Seun aura d'autres informations à partager avec nous. Allez-y, Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci. Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, on vous entend.

SEUN OJEDEJI : Très bien, merci à tous et bonne année. Tijani a déjà transmis le principal. Décembre était un mois très chargé pour l'ALAC, non pas au sein de l'ICANN mais plutôt en dehors de l'ICANN. Outre ce que Tijani a déjà dit, nous avons également désigné l'agent de liaison qui sera André. Et nous avons également désigné quelqu'un pour coordonner les travaux avec la GNSO. Ce sera Barrack Otieno qui le fera. Donc voilà ce qu'on a fait en décembre.

Comme Tijani l'a dit, nous cherchons toujours un mentor pour un des mentorés. On a déjà trouvé un mentor pour l'un d'eux mais il nous en manque un pour l'autre. Donc je sais qu'on avait un mentor. Je ne sais pas qui sera le deuxième ; on le cherche toujours.

Outre cela, l'ALT est sensé organiser une réunion pour la fin de cette semaine ou lundi prochain plutôt, c'est le 15. C'est la semaine prochaine. Et donc je pense que l'ALAC aura peut-être également des activités d'ici la fin du mois. Donc je pense qu'on commencera nos activités avant la fin du mois. L'idée en général était de faire le suivi des périodes de consultations publiques en cours comme cela a déjà été dit par notre président. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Seun. Je voulais également donner la parole à Hadia, notre troisième membre ALAC, si elle est connectée à l'appel et si elle est en mesure de prendre la parole. Je ne sais pas si elle est là.

Donc nous allons procéder avec le point suivant à l'ordre du jour, rapports des membres d'AFRALO, donc ALS, à qui l'on demandait de partager avec nous les activités organisées par leurs ALS ou par rapport aux évènements de gouvernance internet nationaux ou tout autre activité qui ait lieu dans leur région. C'est le moment de lever la main. Si vous avez des informations à partager avec nous, vous levez la main sur Adobe Connect pour demander la parole.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Tijani demande la parole, Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR : Oui Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. J'ai des informations à partager par rapport à la participation de mon ALS au FGI Afrique et au FGI mondial également, si vous voulez. Mais moi, j'ai participé au FGI d'Afrique du Nord en tant qu'orateur et en tant que modérateur. Et au FGI africain, j'ai également mis les deux casquettes, de modérateur et d'orateur. Et dans le FGI mondial, AFRALO a organisé un atelier et je l'ai modéré avec un nombre de personnes de l'ICANN ainsi qu'avec des personnes d'en dehors de l'ICANN. Cela portait sur des contenus locaux et l'opportunité de mieux comprendre les régions. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Tijani.

Aziz Hilali, vous avez la parole.

AZIZ HILALI :

Oui, merci Mohamed. C'est Aziz qui reprend la parole.

Pour ma part, je voulais juste dire que le chapitre ISOC Maroc, nous avons tenu notre assemblée générale. Il y a donc un nouveau [inintelligible] qui a été élu. Et nous avons établi [inintelligible] de travaux.

Par ailleurs, j'ai aussi personnellement participé au FGI arabe au Liban. Et j'ai aussi participé aux actions que Tijani [inintelligible]. C'est tout, merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Aziz.

Je vais maintenant, donc, partager avec vous les activités de mon ALS.

Pasteur Peters demande la parole. Allez-y.

PASTEUR PETERS OMORAGBON :

Mon activité n'est pas liée à l'ICANN tellement, mais nos activités au sein de mon ALS, c'était lié à la conférence sur le changement climatique des Nations Unies qui a eu lieu en novembre de l'année dernière. Et cet évènement était discuté en ligne grâce à la connectivité internet. Voilà une de nos activités qui a eu lieu en novembre de l'année dernière. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Pasteur Peters.

Je vous ferai part d'une mise à jour pour la réunion d'Internet Society et nous allons introduire un nouveau système à travers l'Internet Society. Nous sommes en train de travailler sur l'amélioration du registre et sa mise à jour pour la région. Donc ça, c'est ce que je voulais vous dire de mon côté. Merci beaucoup.

Je crois qu'il n'y a plus de mise à jour des ALS. Donc si vous le voulez, nous allons passer au rapport des liaisons. Nous allons commencer par le comité de la clientèle qui va nous parler des fonctions IANA. Et je représente ALAC dans ce comité.

Il n'y a aucune nouvelle activité. Et concernant les fonctions IANA et le PTI, Kim Davis a été nommé vice-président pour les fonctions IANA et président de l'identificateur public technique, PTI, pour la transition des fonctions IANA. Donc Kim Davis était le directeur des services techniques depuis longtemps. Il connaît les fonctions IANA depuis longtemps et il est donc apte. Et c'est un membre de la communauté technique de l'internet et c'est la personne qui va remplacer le président sortant du PTI. Voilà. Donc c'est ce que j'avais à vous dire au niveau d'IANA et du PTI.

Bien. Je vais donner la parole maintenant à Tijani et à Seun qui vont nous parler de la CCWG responsabilité des sous-groupes de la piste de travail numéro 2.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Mohamed.

Depuis Abu Dhabi, comme vous le savez, tous les sous-groupes ont soumis un rapport. Ces rapports ont été présentés aux commentaires publics. Ce commentaire public devait finir le 5 janvier... non pardon, avant, même ; je me trompe. Mais nous avons changé la date butoir parce qu'il n'y avait pas assez de commentaires.

Donc maintenant, nous avons quatre rapports présentés aux périodes de commentaires publics : la juridiction, la responsabilité, l'ombudsman et le quatrième, je ne m'en souviens pas. En tout cas, nous avons quatre rapports. Il n'y a pas d'activité pour les sous-groupes. Il n'y a pas d'activité non plus au niveau du co-président du CCWG. Nous attendons ces commentaires en fait.

Donc on a reporté la date butoir au 14 janvier. C'est bientôt. Et à ce moment-là, nous allons faire une compilation des commentaires publics et nous passerons à la phase suivante pour essayer d'extraire les commentaires publics et faire un rapport les concernant et présenter le rapport final pour chaque sous-groupe. Merci, j'ai fini.

MOHAMED EL BASHIR : Seun, vous avez la parole. Seun, est-ce que vous avez quelque chose à dire à propos du CCWG ?

SEUN OJEDEJI : Non, je n'ai pas d'autres commentaires. Tijani a tout dit. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Seun. Bien.

Alors le point 5 de l'ordre du jour, les thèmes de discussion, la participation des membres d'AFRALO dans la discussion pour les thèmes importants. Comme je l'ai déjà dit, Daniel a commencé à travailler avec un groupe de travail sur ces thèmes. Et ils ont rédigé une déclaration qui a été présentée aux commentaires publics et qui est actuellement en cours. Je vous demande donc de regarder cette liste des thèmes importants et de nous dire ce que vous en pensez. Daniel s'occupe de ce travail donc je vais lui donner la parole pour qu'il nous dise un petit peu où est-ce qu'il en est. Daniel, allez-y.

GISELLA GRUBER :

Mohamed, je m'excuse de vous interrompre. On est en train d'appeler Daniel maintenant donc il n'est pas là.

MOHAMED EL BASHIR :

Parfait. Merci Gisella de me tenir au courant. Ce n'est pas grave. Je crois que Daniel a été déconnecté. On est en train d'essayer de le reconnecter, donc en attendant, pour qu'il nous donne un petit peu une idée de la situation actuelle concernant ce groupe de travail.

Vous vous souvenez qu'il y a eu un groupe de travail qui a été créé sur les thèmes importants qu'on appelle en anglais Hot Topics. On a fait une liste de ces thèmes et maintenant, on a environ neuf thèmes importants qui ont été accordés. Et nous devons maintenant préparer un rapport, une version préliminaire du rapport qui va comprendre tous ces thèmes importants et une explication concernant ces thèmes, pourquoi ils sont importants. Donc AFRALO doit s'occuper de cela.

Je vous rappelle aussi que vous avez cette liste donc des thèmes importants, par exemple les registres en Afrique, les nouveaux gTLD, les noms géographiques, les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD, le règlement général de protection des données – le GDPR – qui concerne l'internet en général, pas seulement ICANN et tout ce qui concerne les règlements de protection de la vie privées, des services de registre, la responsabilité d'ICANN et la transparence de l'ICANN, la diversité, la participation, la perspective africaine, la façon d'améliorer et d'encourager la participation des différentes parties prenantes de la région, le renforcement des capacités et la sensibilisation dans la région africaine. Voilà, tous ces thèmes-là sont des thèmes sélectionnés.

Nous sommes en train d'essayer de finaliser cette liste. Je pense que maintenant, Daniel est avec nous.

DANIEL NANGHAKA : Je suis là. Est-ce que je peux prendre la parole ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y Daniel.

DANIEL NANGHAKA : Le groupe de travail qui travaille sur cette liste de thèmes importants a décrété que cette liste était terminée. On en a fait part.

Pour le moment, les premiers thèmes qui apparaissent comme les plus importants sont l'intégration, le GDPR. Et nous sommes en train de voir si nous mettons en place un groupe de travail. Un autre thème important est le renforcement des capacités et l'utilisation des médias

sociaux, aussi, pour le renforcement des capacités. Et puis ce qui a donné lieu au plus de demandes, c'est le renforcement des capacités. Donc il y a du travail à faire dans ce domaine.

Et je voulais aussi vous dire que j'ai travaillé avec AFRALO et je vais faire une présentation lors de la prochaine réunion concernant le membre individuel à AFRALO. Donc toutes vos contributions me seront utiles dans la région.

Et je demanderais aux membres des groupes de travail de participer aux discussions concernant ces thèmes importants pour AFRALO. Un appel va être fait pour discuter de manière concrète de ces thèmes pour voir comment travailler dans ce domaine et analyser les actions à suivre qui ont été proposées.

J'ai terminé, merci. Je vous rends la parole, Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Daniel. Merci beaucoup pour le travail que vous avez effectué sur ce rapport. Et j'encourage tout le monde à consulter ce rapport préliminaire effectué par Daniel. Il a mis le lien sur Adobe Connect et j'espère que tout le monde aura la possibilité de faire un commentaire. Ce groupe de travail va bientôt terminer son rapport et j'espère qu'AFRALO pourra se mettre d'accord pour que son rapport soit ensuite publié. Merci beaucoup Daniel pour votre travail.

Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Sarah va nous donner une mise à jour concernant le statut des demandes de candidature de la part des ALS. Sarah, est-ce que vous êtes prête ?

Sarah, on ne vous entend pas. Sarah... OK, Sarah, allez-y. Allez-y, on vous entend.

SARAH KIDEN : Pour les demandes de candidature que nous avons reçues de la part des ALS, il y a trois demandes qui ont été envoyées à ALAC pour qu'ALAC puisse voter. Il s'agit d'ISOC Gambie, ISOC Madagascar. Et pour le reste, nous avons fini d'analyser les demandes qui ont été faites et nous allons fournir d'autres informations parce que...

MOHAMED EL BASHIR : Sarah a été déconnectée, on ne l'entend plus. Alors Sarah, on ne vous entend plus.

SILVIA VIVANCO : Mohamed, Sarah a été déconnectée. On est en train de la rappeler.

MOHAMED EL BASHIR : Bon, d'accord. Bien. En attendant que Sarah nous rejoigne, nous avons donc trois demandes de la part de trois ALS qui sont en cours d'analyse. Et je voudrais rappeler à tout le monde qu'il y a certaines choses qui ne dépendent pas de nous. Donc si les ALS doivent attendre, ce n'est pas notre faute.

Tijani, allez-y. Tijani, on ne vous entend pas. Tijani, on ne vous entend pas. Aziz, on ne vous entend pas non plus.

Sarah est de retour. Aziz, on ne vous entend pas. Tijani... J'aimerais demander à Sarah qu'elle continue. Et nous donnons la parole à Sarah, donc. Sarah, est-ce que vous nous entendez ? Si oui, allez-y.

SARAH KIDEN : Excusez-moi, j'ai été déconnectée. Me revoilà, donc. J'ai dit que trois des demandes ont été envoyées à ALAC pour qu'ils décident, pour qu'ils votent. Nous allons avoir une mise à jour pour ces demandes, par exemple nous devons, dans le cas de l'ALS de Gambie, nous devons analyser cette demande. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : J'ai Aziz puis Tijani. Aziz, allez-y. Alors on commence par Tijani. Peut-être qu'Aziz a des problèmes de connexion ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Ce n'était pas pour faire des commentaires sur les candidatures des ALS. C'était juste pour vous rappeler que j'ai un divers sur le renforcement des capacités. Donc ne l'oubliez pas s'il vous plaît. Lorsqu'on a, comme cela, l'occasion et que l'orateur ne sera pas là, vous pourrez me donner la parole. Comme cela, on accélèrera et ne prendra pas de retard.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien. Merci Tijani. On a deux divers déjà, et l'un est le vôtre.

Donc on passe maintenant à l'autre point qui est celui des membres individuels. Je voulais redonner la parole à Sarah mais nous allons

demander au personnel d'At-Large d'automatiser notre processus de membre individuel. Donc il faudrait que l'on ait un formulaire en ligne [inintelligible]. Il s'agit d'un formulaire PDF pour que les candidats puissent avoir ce formulaire en ligne à remplir et pour qu'ils puissent suivre un processus clair qui soit publié en ligne pour leur procédure de candidature en tant que membre individuel.

Sarah, allez-y si vous avez des informations à partager là-dessus.

SARAH KIDEN : Merci Mohamed.

AZIZ HILALI : Est-ce que je peux parler ?

SARAH KIDEN : En ce concernant les candidatures des membres individuels, nous avons reçu des candidatures et nous avons vu un nombre de problèmes qui se sont posés. J'espère qu'on pourra mieux faire dans l'avenir puisque ces expériences ont été les premières. Mais on s'est rendu compte que beaucoup de candidatures venaient de personnes qui étaient déjà des membres d'une ALS. Par exemple quelqu'un fait partie de l'ISOC en Ouganda par exemple ou membre d'une autre ALS, pour devenir membre individuel, c'est un peu difficile parce que l'exigence est que si vous faites déjà partie d'une ALS, vous n'allez pas demander à devenir un membre individuel. Peut-être que cela n'a pas bien été expliqué ou je ne sais pas si quelqu'un veut aborder cette question. Je sais qu'il y a des personnes qui connaissent un peu le cas peut-être et je pense que

c'est ce qui est arrivé avec au moins 90 % des candidatures. Voilà ce qu'il en est des candidatures de membres individuels. Donc on leur a écrit des retours qu'on leur fera parvenir d'ici lundi.

PASTEUR PETERS : Est-ce que je peux prendre la parole ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui Pasteur, allez-y.

AZIZ HILALI : Moi, j'ai demandé...

INTERPRÈTE : Je sais que vous avez la main levée mais je vous entends.

AZIZ HILALI : Il faut les arrêter parce que j'ai demandé la parole.

INTERPRÈTE : Envoyez-lui un message. Pardon, je suis désolée mais... Alors Pasteur Peters est en train de parler des membres individuels et des défis qui se posent aux personnes qui veulent devenir des membres individuels...

PASTEUR PETERS : Donc par exemple pour être membre d'une ALS, si une personne veut devenir membre individuel, par exemple, ce sont des cas de lacune qui

faut que l'on considère. Il faut faire beaucoup d'attention au moment d'évaluer les candidatures.

En même temps, on a maintenant vu qu'on avait des difficultés. Et on commence à voir que par exemple, si demain, moi, je n'étais plus le président de mon ALS, peut-être que je ne voudrais plus être membre à partir de mon ALS parce que je voudrais décider de mon vote ou du vote de mon bureau et je ne me sens plus représenté par mon ALS à travers ce nouveau dirigeant. Donc peut-être que je voudrais demander d'être un membre individuel. À ce moment-là, il faudrait également voir comment le faire.

Donc il faudrait que l'on revienne sur cette analyse pour considérer les problèmes et les aspects qui nous préoccupent. Ce n'est pas que je m'oppose à ce concept de membre individuel. C'est juste que je pense qu'il faut tout considérer.

MOHAMED EL BASHIR :

Très bien. Merci Pasteur Peters. Pour répondre également à vos questions, je dirais que le processus et les exigences sont clairement établis dans le formulaire de candidature qui dit qu'un candidat ne devrait pas être membre d'une ALS certifiée. Et il était surprenant de voir qu'il y avait des personnes avec des candidatures qui étaient déjà des membres d'une ALS tout en sachant qu'il y avait cette exigence. Donc je pense que les personnes n'ont peut-être pas bien lu les exigences, c'était peut-être le cas. Et il faut que l'on ait un processus de diligence due qui soit un peu clair là-dessus. On est déjà en train de réviser cela. Mais l'idée serait de ne pas avoir des personnes qui sont déjà des membres d'une ALS et qui deviennent également des membres

individuels en même temps parce que nous avons besoin des ALS puissantes et des ALS actives. Il leur faut des membres. Cette exigence existe déjà et un bon nombre de candidats ne respectaient pas les exigences. C'est tout.

Je pense qu'on devrait encourager les individus qui ne sont pas des membres d'une ALS et qui sont des personnes actives dans la communauté internet de l'Afrique, il faudrait qu'on les encourage à se présenter comme candidats. C'est ça le but des membres individuels, d'avoir de nouveaux candidats, d'intégrer de nouveaux membres qui ne font pas partie de nos ALS actuelles. Je vous remercie de ces commentaires. C'est définitivement très utile de l'avoir.

Je vois qu'Aziz qui demande la parole depuis un moment. Je ne sais pas s'il veut toujours prendre la parole. Ou Sarah, si vous avez quelque chose à ajouter.

GISELLA GRUBER :

Pardon Mohamed ?

MOHAMED EL BASHIR :

Oui, Gisella.

GISELLA GRUBER :

Désolée, mais Aziz demande la parole depuis une dizaine de minutes. Donc je pense qu'il devrait prendre la parole en premier. C'était peut-être lié à un autre sujet, mais c'est à lui de prendre la parole.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, bien sûr. Aziz, allez-y. Aziz, je ne vous entends pas. Oui, voilà.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup [inintelligible]. C'est Aziz qui reprend la parole. Effectivement, merci Gisella. J'ai demandé à Mohamed de regarder de temps en temps les gens qui lèvent le doigt et dans l'ordre parce qu'effectivement, Gisella a raison, la parole a été donnée à des gens qui étaient dans un ordre différent. Bref, c'était juste une remarque.

Je voulais justement intervenir par rapport aux demandes d'ALS. On a constaté, je l'ai dit la dernière fois, j'ai demandé à ce que ce soit un sujet qui soit soulevé au niveau même de l'ALAC, et particulièrement en Afrique au niveau d'AFRALO. Nous commençons à recevoir des demandes qui ne sont pas, à mon avis, mon avis personnel, qui ne sont pas très sérieuses – je le dit tout en pesant mes mots – qui ne sont pas très sérieuses. Mais lorsque l'on regarde les conditions qui sont mises pour l'accréditation d'une ALS, cela correspond plus ou moins. Jusqu'à maintenant, qu'est-ce qu'il y a comme conditions pour l'accréditation, il faut avoir un bureau avec des noms, il faut avoir un site web et il faut une due diligence. La due diligence, c'est une enquête qui ne se fait pas forcément sur place dans le pays.

Et donc par rapport à ce que dit Peters et tout le monde, nous voulons effectivement des ALS sérieuses, des ALS qui peuvent être actives, mais pas des ALS qui demandent juste l'accréditation et que nous ne voyons plus.

Si on regarde la courbe – et c'est ce que j'avais exposé à Johannesburg – si on regarde la courbe de croissance du nombre d'ALS sur les cinq-six

dernières années, effectivement [inintelligible], le nombre est très important. Mais lorsque l'on regarde de l'autre côté, l'apport ou plutôt la rentabilité ou la participation active dans le développement des politiques de l'ICANN on trouve que c'est moins qu'avant, même. Et donc là, je pose la question, c'est une question sérieuse qui doit être posée non seulement au niveau du RALO mais au niveau de l'ALAC, je demande à Mohamed, donc, de poser ce sujet pour la prochaine réunion de l'ALAC pour revoir la manière dont les ALS sont accréditées. Si nous continuons à accepter des ALS de cette façon, nous risquons d'avoir une centaine d'ALS en Afrique, mais la rentabilité ou la participation dans le développement des politiques et dans la participation active est très faible.

Je vous remercie, j'ai terminé.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Pasteur Peters demande la parole, Mohamed, si possible.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. En ce moment, j'ai Sarah qui lève la main puis Pasteur Peters. Donc Sarah, allez-y.

SARAH KIDEN : Merci. Je voulais revenir sur ce que disait Mohamed et sur ce que demandait Pasteur Peters. Vous ne devez pas être le président de l'ALS pour participer aux activités d'AFRALO. Donc même si vous n'êtes pas le président de votre chapitre ISOC ou de votre ALS, si vous êtes un membre de l'ALS, vous pouvez toujours participer aux activités

d'AFRALO. C'est pourquoi il n'est pas forcément nécessaire de devenir membre individuel pour pouvoir participer. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. J'ai maintenant Pasteur Peters.

PASTEUR PETERS : Oui, pour rebondir sur ce qui a été dit tout à l'heure, si l'on vérifie les recommandations du règlement intérieur, des règles de procédure qui ont été discutées à Johannesburg, la seule question qui a été prise au sérieux était cette question des membres individuels.

Donc si on commence à évaluer la quantité de personnes qui se sont joints à l'ICANN ou qui se sont faits accréditer uniquement pour assister aux événements, je pense qu'il faudrait que l'on revienne, au moins, sur le règlement intérieur et surtout, sur les règles qui portent sur l'évaluation des candidatures des ALS, pour voir quelles sont celles qui ne sont pas actives par exemple. Et je pense que ce processus devrait être aussi rapide que la correction de ces recommandations pour que lorsqu'on en adoptera les règles de procédure, l'on pourra avoir des procédures claires qui nous permettent de voir quel est notre vrai niveau de participation à l'élaboration de politiques. Donc si on a plus de membres mais on a moins de participation, on n'aura pas reflété correctement la mise en œuvre des recommandations ; on ne les aura pas appliquées correctement aux activités d'AFRALO. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci.

Daniel ? Vous nous entendez, Daniel ? Daniel demande la parole. Vous m'entendez ? Daniel demande la parole.

DANIEL NANGHAKA :

Je pense qu'il y a des membres qui ont présenté des candidatures pour devenir des membres individuels avant que l'on ait ces règles et ces recommandations adoptées.

Pour ce qu'est de la participation des ALS, il me semble que les ALS ont toujours cette difficulté pour comprendre comment participer aux différents groupes de travail des différents processus. Donc je pense qu'on devrait peut-être commencer par évaluer quels sont les défis auxquels ils affrontent pour pouvoir participer, parce que nous pouvons très bien contacter des membres individuels ou des organisations qui pourraient vouloir devenir des membres. Mais le plus important est de voir comment faciliter leur participation. On devrait les encourager à participer, à évaluer, comment s'impliquer au PDP et à d'autres procédures. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Daniel.

Donc pour résumer un peu les différentes propositions que nous avons entendues, Aziz a soulevé une question très importante qui est celle de l'évaluation des candidatures des nouvelles ALS en fonction de leurs activités, de leurs mérites, du sérieux de leur travail parce que je pense qu'à AFRALO, on a en ce moment une quantité de membres qui sont des ALS mais il faudrait que l'on commence à considérer la qualité des membres, comme le disait Aziz. Donc il est difficile de commencer à

réviser peut-être les critères ou les exigences appliquées à des ALS pour voir qu'il y a des ALS qui soient actives, qui travaillent sur d'autres questions. Et je pense que c'est pour cela qu'on a abordé cette question des candidatures à Johannesburg et qu'on avait fini par ne pas approuver certaines candidatures d'ALS qui travaillaient dans la même région que nous.

Pasteur Peters a également fait un commentaire important sur l'accessibilité. Cela dit, je tiens à vous rappeler tous que dans le cas des membres individuels, l'exigence est très claire et c'était qu'on a reçu des candidatures qui ne semblaient pas être en conformité avec nos travaux. C'est pourquoi on ne les a pas approuvées.

Donc l'idée est toujours de nous assurer que les exigences soient claires dans le processus pour que tout le monde sache quoi faire, ce qu'ils peuvent faire, ce qu'ils ne peuvent pas faire. Je ne pense pas qu'il y ait de conflit par rapport à la quantité de membres individuels ou à la quantité de personnes qui quittent leur ALS. Ce n'était pas le but de ces candidatures de membres individuels. Et je ne permettrai pas que ce processus génère ce problème. On ne veut pas que les personnes quittent les ALS. Et nous nous assurerons qu'il y ait diligence due pour éviter cela.

Nous essayerons également de travailler à l'interne et il faudrait que l'on travaille pour améliorer les candidatures des ALS et surtout les exigences pour ces candidatures qui s'appliquent aux membres. Les membres d'AFRALO et les dirigeants devraient se pencher là-dessus.

Donc je vous remercie tous de vos commentaires là-dessus.

On peut maintenant passer au divers si vous voulez. On a déjà dépassé l'heure de notre appel. Quant au divers, nous avons deux points. D'une part, les demandes de budget supplémentaire. Donc les ALS peuvent présenter des demandes d'évènements, par exemple, pour le budget de l'exercice fiscal 2019. AFRALO pourra présenter ses propres demandes sachant, bien sûr, qu'on a peu de temps puisque la date butoir est le 12 janvier.

Tijani, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Comme vous le savez, nous avons [inintelligible] demande de budget et [inintelligible] une activité pour faire ces demandes de budget. Et cela doit être ensuite évalué par le sous-comité du budget. Cela [inintelligible] et présente cette demande au département des finances qui, à leur tour, va le soumettre au Conseil. Donc c'est comme cela que ça fonctionne.

Et Mohamed l'a dit, nous avons peu de temps. Par conséquent, si vous avez des propositions à faire, faites-le le plus tôt possible, le plus rapidement possible et envoyez-les au sous-comité. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Tijani.

Nous avons un divers portant sur les thèmes de renforcement des capacités. Nous devons soumettre à ALAC et au groupe de travail qui travaille sur les renforcements de capacités les thèmes qui nous intéressent.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Mohamed. Je suis le président du groupe de travail qui travaille, donc, sur le renforcement des capacités. J'ai envoyé hier une demande à tous les présidents des RALO pour qu'ils demandent à leur communauté quels sont les thèmes que les membres de leur RALO souhaitent aborder puisque notre groupe de renforcement des capacités va mettre en place des séminaires pour cette année 2018. Donc je voudrais insister sur le fait que c'est très important que l'on puisse connaître les thèmes qui vous intéressent.

Nous avons déjà fait une enquête entre les membres des groupes de travail mais nous avons constaté qu'il nous manquait l'opinion des personnes qui n'avaient pas beaucoup d'expérience et qui sont vraiment les personnes qui ont besoin d'une formation, d'un renforcement de capacités. Donc on attend vos propositions. Faites-les le plus tôt possible, faites-les au personnel de l'ICANN. Vous avez jusqu'à 23:59 d'aujourd'hui pour faire vos demandes de thèmes. Tous les thèmes sont bons. Nous devons aborder les thèmes qui vous intéressent parce que c'est pour vous. On a besoin d'avoir cet impact sur nos membres et de savoir ce qui intéresse nos membres.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Tijani. Si vous voulez, nous allons faire une action à suivre sur notre site pour que tout le monde se souvienne et pour qu'on envoie un rappel à toutes les ALS pour que leurs membres puissent proposer des thèmes qui les intéressent au groupe de travail qui travaille sur le renforcement des capacités.

TIJANI BEN JEMAA : Mohamed, j'ai demandé à Silvia d'envoyer un courriel à toutes les listes des RALO en demandant aux membres des RALO de soumettre les thèmes qui les intéressent. Je l'ai fait une fois que j'ai rencontré les présidents des RALO. Et ce n'est pas une multiplication du travail. Non, je pense que c'est un progrès.

MOHAMED EL BASHIR : Très bien. C'est bien, nous sommes d'accord. Ce rappel va être envoyé par le personnel de l'ICANN, directement aux ALS et aux RALO pour encourager, donc, leurs membres à nous dire quels sont les thèmes qui les intéressent pour le renforcement des compétences cette année. Merci Tijani.

Je crois que nous allons conclure cet appel. Il y a quelqu'un qui demande la parole, Pasteur Peters. Pasteur Peters, allez-y.

PASTEUR PETERS : Au niveau du budget, je voudrais savoir pour le budget 2019. Et pour le budget 2018, est-ce qu'il y a une fenêtre pour que les ALS puissent

présenter une demande pour des financements pour les programmes d'activités qui ont lieu au sein de leur ALS ?

MOHAMED EL BASHIR : Merci Pasteur Peters. Je pense que cela a déjà été posté. Je ne sais pas si quelqu'un veut répondre à cette question. Est-ce qu'on a encore la possibilité de faire des demandes de budget pour l'année 2018 ? Je vois que Silvia a écrit quelque chose sur Adobe Connect.

SILVIA VIVANCO : Si vous me permettez, je prendrais la parole pour répondre. Pour l'exercice fiscal 2018 dans lequel nous sommes actuellement, le CROP est ouvert seulement pour l'exercice fiscal 2019. Vous pouvez, donc, envoyer les propositions de votre ALS pour qu'elle soit analysée pour l'exercice fiscal 2019.

Pour l'exercice fiscal 2018, c'est déjà terminé.

Vous avez jusqu'à vendredi pour envoyer vos demandes sur la page wiki sur laquelle vous pouvez trouver le formulaire pour faire une demande.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Silvia. Donc on a encore la possibilité de faire une demande pour l'année 2019 et c'est le moment de le faire, donc.

S'il n'y a pas d'autre intervention, je vous remercie pour avoir participé à cet appel qui a été tout à fait productif. Et j'espère que nous aurons la même quantité de participants lors du prochain appel. Bonsoir à tout le monde et merci beaucoup d'avoir participé à cet appel.

GISELLA GRUBER : Merci à tous d'avoir participé à cet appel.

AZIZ : Au revoir, merci Gisella, merci aux interprètes.

GISELLA GRUBER : Merci Aziz, merci à nos interprètes effectivement et à notre opératrice Adigo qui a fait un travail extraordinaire. En vous souhaitant tous une excellente soirée. À très bientôt ! Au revoir !

AZIZ HILALI : Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]